



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°40

Réunion du : vendredi 16 février 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 17/18 février 2024 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au week-end des 24 et 25 février 2024 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

SENIORS – CHAMPIONNAT

Courriel de CERGY PONTOISE F.C. demandant des précisions sur les modalités de purge de la sanction.

Cette suspension ayant pour date de prise d'effet le 1^{er} mars 2024, votre match de coupe départementale a disputé le 25 février 2024 n'est pas concerné par la suspension de terrain.

25874273 ULIS CO 1 / TORCY PVM US 1 du 13/01/2024 reporté au 17/02/2024 (R1/B)

La Commission,

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain d'honneur du 16 au 21 février 2024,
. reporte cette rencontre à une date ultérieure.

25921624 – TREMBLAY FC / AULNAY CSL du 18/02/2024 (R2/B)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture des installations les 17 et 18 février 2024.

La Commission reporte cette rencontre au 25 février 2024.

En copie : District de Seine Saint Denis.

U17 – CHAMPIONNAT**26742071 RACING CLUB 18 / PARIS UNIVERSITE CLUB du 11/02/2024 (R2/E)**

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel du RACING CLUB 18 indiquant un dysfonctionnement lors de l'envoi de la feuille de match informatisée.

Entérine le score du match comme suit :

Racing club 18 : 0 but

Paris Université Club : 3 buts.

Composition de l'équipe du RACING CLUB 18

Joueurs :

1 BOUZAMMITA Mohamed 9603281158

2 MIITAF Safir 2548413077

3 AYACHI Nadhir 2547089358

4 BOULAHIA Adel 9602509596

5 KHAZZANI Ayoub 9604226619

6 MEHITE Amed 9603398899

7 BARD MAUDON Yanis 2548238926

8 ANAPIOS David 2547894980

9 ATAYI Noa 2547390733

10 TANNICH Amine 2547815318

11 GASSAMA Mamadou 2548253044

12 HAMMAOUI Nassim 2547463190

13 OUASSEL Chemsy 9604743852

Encadrement :

PHEBE Marvin 9603559620

TOUIL Abdellah 2545482594

Composition de l'équipe du PARIS UNIVERSITE CLUB

Joueurs :

1 Kalil MORVILLE 2546802965

2 Gaël SOGLO 9603716613

3 Matis MBEB 2547595567

4 Laud MUDJIDIKE MUKUNA 2548264067

5 Gabriel LEMAITRE 2546762171

6 Maxence GALLET 9602738424

7 Yannis OUADI 2547631331

8 Guy Mathieu GBAHI 9603298851

9 Olivier MASENGE BOTUKU 2547962851

10 Christ ZREHON 2548488485

11 Lassana BARADJI 2547859092

12 Enzo BISSINI 2548427342

13 Wayne TIAKO 2548383146

Encadrement :

Robinson FERRAND 2545991671

Mohamed Salim DRAME 2543594099

CDM – CHAMPIONNAT**25883841 SARCELLES MACCABI / SFC CHAMPAGNE 95 du 28/01/2024 (R3/B)**

Reprise de dossier.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de SARCELLES MACCABI en date du 08/02/2024 informant d'un dysfonctionnement lors de l'envoi de la feuille match informatisée.

Entérine le score comme suit :

SARCELLES MACCABI : 0 but

SFC CHAMPAGNE 95 : 2 buts

- 1 - Dan Fargeon 2543707872
- 2 - Eyal zafrani 2318058858
- 3 - Hai Cohen 9602794193
- 4 - Raphael Msika 2328106391
- 5 - Ronen Djebali 2544034361
- 6 - Alexandre Amanou 2328082259
- 7 - Mikael Attia 2547158036
- 8 - Benjamin Grelet Constantini 2543623163
- 9 - Nathan Fitoussi 2543863886
- 10 - Jeremy Boccara 2358010575
- 11 - Menahem Benchetrit 9602799176
- 12 - Pinhas Bijaoui Elazar 9604380544
- 13 - Raphael Assuline 2544013418
- 14 - Kevin Benais 2544115289

Demande au club de CHAMPAGNE 95 SFC de lui communiquer sa composition d'équipe, information à communiquer pour sa réunion du mardi 20/02/2024 à 12h00.